

**Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer,  
directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis**

Communiqué de presse

13 février 2014



## **LA CADES POURSUIT LA REALISATION DE SON PROGRAMME 2014 AVEC LA PLUS IMPORTANTE EMISSION EN EUROS DE SON HISTOIRE**

La CADES (Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale), a clôturé hier avec succès un emprunt de 5 milliards d'euros, de maturité 5 ans, l'émission la plus importante menée depuis sa création en 1996. Cette opération historique a été réalisée en moins de 24h auprès de plus 160 investisseurs internationaux, dont une majorité en provenance d'Asie.

### **Principales caractéristiques de l'émission**

Le prix de cette émission de coupon 1,125%, de maturité 5 ans (échéance 25 mai 2019), a été fixé à 99,394%. Cette transaction a été conclue avec un écart de 15 points de base par rapport à la courbe de swap soit 11,3 points de base au-dessus du taux de l'OAT 1% à échéance 25 mai 2019.

La CADES a mandaté BNP Paribas, CA CIB, Natixis et RBS en tant que chefs de file ainsi que DZ Bank, Helaba, LBBW et Nord LB en tant que co-chefs de file pour diriger cette opération.

### **La confiance des investisseurs internationaux, en particulier des banques centrales**

La demande exceptionnelle qui a été enregistrée a permis de constituer un livre d'ordre de plus de 7,0 milliards d'euros en un temps record.

Le placement s'est effectué auprès d'investisseurs du monde entier : en Asie pour 49%, en Allemagne et en Autriche pour 22%, en France pour 7%, au Royaume-Uni pour 5%, au Moyen Orient pour 4%, en Suisse pour 1% et dans d'autres pays d'Europe pour 12%.

Les banques centrales et institutions officielles ont souscrit plus de la moitié de l'emprunt (58%), suivies par les banques et autres institutions financières pour 20%, les gérants de fonds pour 18%, et les compagnies d'assurance pour 4%.

Le succès de l'émission de ce nouvel emprunt traduit la confiance que les investisseurs internationaux accordent à la CADES. Ils apprécient la solidité du mécanisme d'amortissement de la dette sociale française et la qualité des ressources qui lui sont apportées par l'ensemble de la population sous le contrôle du Parlement et du Conseil Constitutionnel.

Au sens de la nouvelle réglementation européenne sur les ratios de capital (Capital Requirement Regulation - CRR), cet emprunt de 5 milliards constitue un nouvel élément du portefeuille de très grande qualité (extremely High Quality Liquid Assets – eHQLA) émis par la CADES.

**Après cette opération, la CADES aura levé plus de 9 milliards d'euros sur les marchés de capitaux depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.**

**CADES  
REMBOURSER LA DETTE – ASSURER LE FUTUR**



Patrice Ract Madoux  
Président du Conseil d'Administration  
01 55 78 58 03  
patrice.ract-madoux@cades.fr

**Relations presse**  
Charlène Masson  
01 56 88 11 28  
cmasson@actifin.fr

**actifin**  
communication financière

**Relations investisseurs**  
Alexandre Commerot  
01 56 88 11 11  
acommerot@actifin.fr

**Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis ou distribuer,  
directement ou indirectement, à des ressortissants des États-Unis**

*Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.*

*Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District de Colombie). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les BILLETS auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.*